



La prévention de la violence

La prévention de la violence

Dans le secteur du social et du médico-social, les professionnels sont souvent confrontés à des situations d'agressivité ou de violence. Cette formation vise à sensibiliser les participants aux différents types de conflits, d'agressivité et de violence afin qu'ils puissent adopter des comportements appropriés pour désamorcer les situations conflictuelles et résoudre les conflits de manière constructive.

► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Identifier et analyser des situations de violence, d'agressivité et de conflit ;
- Identifier la source du conflit et les facteurs déclenchants la violence ;
- Repérer et prévenir les situations de violence ;
- Désamorcer la situation de crise, sans susciter la situation de violence ;
- Comprendre leur rapport à la violence pour adapter leur posture ;
- Identifier les différentes réponses à apporter à une situation de violence ;
- Adopter des techniques de placements et déplacements dans des situations conflictuelles ou d'agressivité.

► Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social (psychologue, travailleurs sociaux, etc.).

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

► Contenu de la formation

- Conflit, violence et agressivité ;
- La communication verbale, non verbale, para-verbale ;
- Les sources, les causes, les types de conflits ;
- Les attitudes dans un conflit ;
- Le dépassement des conflits (CNV et la méthode DESC) ;
- L'anticipation et la prévention des situations de violence ;
- Les réactions adaptées face à la violence ou l'agressivité : techniques d'apaisement, attitudes mentales face à l'agresseur ;
- Les stratégies et mesures de protection de soi et des autres ;
- La gestion des émotions, le stress ;
- L'assertivité et les attitudes non assertives ;
- Les répercussions sur le plan physique, psychologique, somatique ;
- Les différents processus d'identification et de signalement ;
- La distance de sécurité, le positionnement, la posture.

► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.

La prévention de la violence

Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Type d'intervenants

Formateurs expérimentés dans la prévention de la violence.

Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

Frais de formation

600 € / personne les 3 jours de formation

Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet
les 30-31 mai et 3 juin 2024

Ou en intra-établissement sur demande

CONTACTS

Secrétariat :

contact.formations@erts-olivet.org

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF
ERTS - CFAS
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org

SIRET 48927001700010
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901